

ON S'ABONNE:

A Lyon, au Bureau du Journal, quai Saint-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^{me}.
 A Paris, chez MM. Lepelletier-Bourgoin, office-correspondance, place de la Bourse, 6, et chez M. Degouve-Denuncques, rue Lepelletier, 3.
 Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIER, rédacteur en chef du journal.
 Le CENSEUR donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon,
 POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour Lyon et le département du Rhône,
 16 francs pour 3 mois,
 32 francs pour 6 mois,
 64 francs pour l'année.

Hors du département, 1 franc de plus par trimestre.

Prix des ANNONCES : 25 c. la ligne.

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues.



Lyon, 29 juin 1841.

Les funérailles de Garnier-Pagès ont été simples et sévères. La police est restée dans la légalité, et aucune manifestation tumultueuse ne s'est produite. Cette fois nous n'avons pas de faits déplorables à constater.

Autour de la tombe de l'intègre député du Mans se pressaient par milliers des radicaux; on y voyait, mêlés et confondus, la jeunesse aux chaudes inspirations et les ouvriers aux mâles dévouements.

Le peuple et la jeunesse, la jeunesse et le peuple!

C'était ainsi aux funérailles de Manuel et de Benjamin Constant. Garnier-Pagès n'était pas l'homme du présent, mais de l'avenir. Par qui pouvait-il être bien compris, sinon par la génération qui marche avec confiance vers un avenir meilleur, et par les travailleurs pour lesquels le présent est si lourd? Ils devaient être là pour lui rendre un dernier hommage, ils n'y ont pas manqué.

Au milieu des nombreux amis politiques de Garnier-Pagès se distinguaient des députés de toutes les nuances et des journalistes qui ont fréquemment combattu ses opinions; ils étaient venus mêler leurs regrets aux regrets populaires.

Ce fait est grave et significatif. D'une part, il honore Garnier-Pagès; de l'autre, il prouve que les opinions progressives sont loin d'inspirer aux différentes fractions d'opinions qui divisent la France une sérieuse répulsion, et que, pour un grand nombre d'hommes, leur application n'est qu'une affaire de temps. Viennent des circonstances qui en rendent la pratique facile, qui détruisent quelques obstacles passagers, et vous les verrez se ranger sous la bannière du radicalisme.

Garnier-Pagès savait sans doute gagner les esprits et les cœurs par sa droiture et par ses formes toujours affectueuses et polies; mais l'estime qu'on avait pour ses opinions, que l'on savait consciencieuses et favorables au bien public, lui en gagnait davantage encore.

Sa mort a été profondément sentie à Paris; nous n'avons pas besoin de dire que dans les départements les regrets n'ont pas été moins vifs; nous n'avons pas besoin de dire surtout qu'à Lyon, où il comptait de si nombreux amis, la douleur a été générale. Légèrement il était député de la Sarthe, mais de fait on pouvait le considérer comme député du Rhône; il fut même une époque où il ne pouvait aborder une seule fois la tribune sans que M. Fulchiron n'y montât immédiatement après lui pour y étaler sa nullité ridicule. Il le faisait parce qu'il avait compris combien était grande, dans nos contrées, l'influence de Garnier-Pagès, et combien sa parole y avait de retentissement.

La mort est venue le frapper dans un moment où il se recueillait pour faire plus rude guerre aux privilèges; il voulait les attaquer tout à la fois et par la presse et par la parole. Il voulait aussi relia la démocratie; il voyait bien quelle avait besoin d'harmonie et qu'il était temps que le principe de l'union fût proclamé haut et ferme. Il l'aurait fait. Avant peu, nous l'aurions vu parcourir nos départements et y provoquer non pas des banquets parfois tumultueux, mais des assemblées populaires au milieu desquelles il aurait exposé tout ensemble ses idées de réforme politique et d'organisation industrielle; car il avait compris qu'au temps où nous sommes il faut trouver des remèdes aux souffrances des travailleurs et des solutions prochaines aux difficultés sociales qui encombrant notre société.

Feuilleton.

Nous empruntons le morceau suivant au chapitre II de la 7^e livraison de la 11^e édition du *Livre des Orateurs* par Timon. Le succès acquis à ce livre comme à tout ce qui sort de la plume énergique et savante de M. Cormenin nous dispense de tout éloge.

LE PAMPHLET.

L'orateur parle aux députés, le publiciste aux hommes d'état, le journal à ses abonnés, le pamphlet à tout le monde.

Le discours parlementaire se prononce devant une audience mêlée d'aristocratie et de populaire. Là, l'aristocratie, en costume d'ambassadeur et de pair de France, en toilette de marquise, en lognette et en gants jaunes, s'étale complaisamment dans les loges d'avant-scène. Le populaire oisif, qui, depuis le matin, secoue, en plein air, la pluie et les frimas aux abords du vestibule, s'introduit, se pousse, se coude, s'entasse, se foule et se penche du haut des combles de la salle; mais la salle est étroite à le contenir.

Le pamphlet, au contraire, a pour auditoire tout un peuple, un peuple immense de travailleurs intellectuels, artistiques et manuels.

Où le livre ne pénètre pas, le journal arrive. Où le journal n'arrive pas, le pamphlet circule. Il court, il monte l'escalier du grand salon. Il grimpe sous les tuiles par l'échelle de la mansarde. Il entre, sans se heurter, sous la basse porte des chaumières et des huttes enfumées. Echoppes, ateliers, tapis verts, âtres, guéridons, escabeaux, il est partout. Soldats, bourgeois, riches, pauvres, maîtres, artisans, lettrés, illettrés, vieux, jeunes, hommes et femmes de toute opinion et de tout état, se le passent de main en main et le dévorent. En moins d'une semaine, feuilleté, déchiré, noirci, taché, brisé, usé sous le pouce, il a fait, comme un bon ouvrier, son tour de France.

Il n'est besoin, pour endosser l'armet du pamphlétaire, d'être fils de famille et majeur, de sabler le champagne et de dîner chez Véfour; d'exhiber son diplôme de bachelier ès-sciences ou de docteur en droit; d'avoir travaillé dans le parquet de M. le procureur du

La question du travail avait attiré ses investigations, il pouvait présenter au pays sinon un système complet d'organisation industrielle, du moins des indications transitoires. Il comprenait largement les faits sociaux, et il avait grande confiance dans les résultats qu'on pouvait obtenir par l'association. Il comprenait aussi les dissidences d'opinions; il voulait qu'on ramenât les esprits sans les aigrir; et qu'on défendit les saines doctrines de la démocratie sans heurter les doctrines socialistes qui s'en éloignent. Il savait bien aussi qu'au milieu de l'agitation intellectuelle et morale de notre époque, on pouvait parfois, quoique en tendant au même but, différer d'opinion sur de graves questions.

En ces derniers temps, nous avons cru de notre devoir de prendre dans la question des fortifications une position qui n'était pas la sienne complètement; comme lui nous repoussions les bastilles, mais nous voulions qu'on entourât Paris d'une enceinte continue. Nous avions amèrement exprimé notre regret de le voir en contradiction avec MM. Arago et Larabit. Garnier-Pagès ne fut ni étonné ni blessé de l'expression de notre pensée; il fit plus: craignant que nous pussons le croire refroidi à notre égard, il nous fit témoigner de sa persévérante confraternité.

Quand on perd des hommes aussi éminents que Garnier-Pagès par leurs talents et leurs vertus, il ne faut pas cependant se décourager. Ce ne sont pas seulement de vaines larmes qu'il faut verser, de douloureuses paroles qu'il faut faire entendre; non, ce n'est pas assez: il faut se pénétrer de leurs sentiments, méditer les actes qu'ils ont accomplis, en sentir la valeur morale. Pour les imiter, il faut surtout ne pas laisser inachevées les entreprises qu'ils avaient commencées; il faut savoir les continuer. C'est ce qui aura lieu, nous devons l'espérer.

DISCOURS PRONONCÉS SUR LA TOMBE DE GARNIER-PAGÈS.

M. Arago, député:

Mes chers concitoyens, l'opinion démocratique vient de faire une perte immense, irréparable: la mort de Garnier-Pagès est un malheur public.

Dans sa première jeunesse, Garnier s'était destiné au commerce. Plus tard, il embrassa la carrière du barreau et s'y fit promptement distinguer. Une vie calme et douce, de la fortune, la juste considération qui s'attache toujours à la réunion du talent et d'un noble caractère, auraient été bientôt sa récompense. Dans une âme élevée, la voix de la patrie prime, sans combat, toute considération attachée d'intérêt personnel: Garnier-Pagès se jeta donc dans l'arène politique.

Maintenant, qu'ai-je à raconter de la vie si belle, mais, hélas! si courte de notre ami, qui ne soit connu de la France entière? Faudra-t-il vous dépeindre son intelligente activité au milieu des associations que la marche tortueuse du gouvernement de la branche aînée fit naître sur tant de points du territoire? Vous dirai-je comment une correspondance de chaque jour avec tous les départements initia si bien Garnier-Pagès aux caprices, aux faiblesses, aux infirmités de notre corps électoral, que ses prévisions inspiraient souvent plus de confiance que le langage du télégraphe?

Non, messieurs, j'aime mieux circonscrire vos souvenirs dans la carrière parlementaire de mon si regrettable collègue. Là, depuis le jour où l'excellent département de l'Isère l'investit de sa confiance, vous le trouverez toujours sur la brèche, dénonçant courageusement au pays les tendances rétrogrades du pouvoir, signalant à la raison publique les prodigalités ministérielles, poursuivant à outrance des actes de faiblesse, de pusillanimité, de népotisme, aujourd'hui si communs; immolant sous les coups de son éloquence souple, spirituelle, incisive, les capitulations de conscience que tant de personnes

roi; d'étaler pignon sur rue; de payer la foncière ou la mobilière, le droit fixe ou proportionnel, cent écus d'impôt, ni même un écu, ni même cinq centimes. Il suffit de posséder une plume de fer un peu effilée par le bout, avec dix francs pour acheter une rame de papier et trente francs pour solder une feuille de composition. Pourquoi donc ne se lance-t-on pas dans cette voie qui mène si vite, non pas à la fortune, mais à la célébrité? Ce n'est pas à moi, lecteur, vous entendez bien, à vous dire le secret du métier. J'aime mieux vous laisser le prix de le deviner, et, en dix ou en cent, je vous le donne.

On a demandé à quoi tenait l'universalité de la langue française. Elle tient à la clarté. Il n'y a rien de plus universel que la lumière.

Le pamphlet est par-dessus tout français chez les modernes; il était par-dessus tout athénien chez les Grecs.

Le pamphlet doit être riche de couleurs, simple d'allure, étincelant de clarté, exact de calcul, hardi de raisonnement, varié de ton, s'il veut plaire, et il veut plaire puisqu'il est français. Il parle à chacun son langage, parce qu'il a plusieurs langages. Avec le logicien, il argumente; avec le mathématicien, il chiffre; avec le publiciste, il enseigne; avec le poète, il chante; avec le peuple, il cause.

Comme le Français est un peuple imaginaire, il veut que, sans la lui dérober, on lui cache parfois la vérité sous le voile d'une fine allégorie; que l'argumentation osseuse et rude du logicien se recouvre de chair et s'anime, et qu'elle devienne chaude et colorée jusqu'à la poésie.

Comme le Français est dialecticien, il veut d'autres fois qu'on lui montre la vérité toute nue, sans parure de langage, sans autre tissu que celui du raisonnement, et il se fâche si vous raisonnez faux, et il le sent et il vous le dit.

Comme le Français est rapide de pensée, qu'il finit les phrases que vous commencez et qu'il va vite à la conclusion, il faut souvent ne lui dire que la moitié des choses et lui laisser le plaisir de surprendre le reste.

Comme le Français est gai, vif, impétueux, ardent, il veut qu'on

se sont imposées pour arriver au pouvoir, pour s'y cramponner ou pour le saisir.

Un caractère franc et loyal, un désintéressement à toute épreuve auraient amplement suffi pour garantir Garnier-Pagès des écueils contre lesquels tant d'autres ont été se briser. Disons, cependant, que s'il a eu le rare privilège de rester, sans la moindre déviation, sur la ligne d'honneur, d'indépendance, de patriotisme qu'il s'était tracée dès sa jeunesse, mon ami l'a dû aussi à une boussole infaillible; au principe éternel, tutélaire, imprescriptible de la souveraineté du peuple.

Dans ce principe que tant d'esprits timides redoutent, Garnier-Pagès voyait, au contraire, le progrès ménagé, mais certain, de nos institutions; le progrès sans secousses, sans révolutions violentes. Le premier pas sur cette route féconde serait la réforme électorale; c'est par la réforme, considérée comme moyen et non comme but, que se réaliserait parfaitement l'organisation du travail, un des besoins les plus impérieux de notre temps. Aussi, hâtons-nous de le dire en présence des restes inanimés de l'illustre député, si son nom ne figura pas d'abord dans les listes des comités parisiens, ce fut le résultat d'un simple malentendu. Les listes nouvelles allaient faire foi de l'entière adhésion de Garnier-Pagès aux vues des réunions réformistes dont les départements se couvrent à l'envi.

Ceux qui ont accepté le premier rang dans une croisade légale et sainte contre les monopoles qui énervent la France, l'affaiblissent et la feraient tôt ou tard descendre de la région élevée où le génie, le courage de nos pères l'avaient glorieusement portée, les réformistes enfin pourront hautement citer Garnier-Pagès comme un des leurs. Un pareil nom ajoutera à la force de la cause populaire et l'hétera son triomphe. M. Garnier-Pagès servira encore son pays et la liberté, même du fond de cette tombe où il vient de descendre avant l'âge, de cette tombe qu'entourent de si nombreux, de si profonds, de si honorables regrets.

M. Bastide, rédacteur en chef du *National*:

Citoyens, la foule qui environne cette tombe témoigne par sa présence de la grandeur de la perte que nous venons de faire. Le peuple est reconnaissant envers la mémoire de ceux qui l'ont bien servi, et, à ce titre, Garnier-Pagès était digne d'exciter des regrets unanimes. Si notre douleur est profonde, les sentiments que fait naître en nous ce spectacle imposant doivent la rendre moins amère. Nous devons être fiers, en effet, des honneurs rendus au député qui a combattu jusqu'au dernier moment pour la souveraineté du peuple. C'est un présage rassurant pour l'avenir.

Qu'est-il besoin de rappeler les succès de tribune de Garnier-Pagès? Sa position fut unique à la chambre au début de sa carrière politique. Presque seul de son opinion en face d'une majorité immense qui avait eu, contre toute attente, l'heureuse chance de fonder une monarchie, il eut le courage de développer ses principes radicalement démocratiques, et le talent de se faire écouter. Ce premier succès soutint son courage. Peu à peu sa parole acquit de l'empire; ses travaux augmentèrent l'autorité de l'orateur, et bientôt les discussions les plus brillantes et les plus profondes signalèrent à la France un député qui, tout en lui donnant des garanties pour l'avenir, la relevait à ses propres yeux de la déplorable situation où, depuis dix ans, elle est réduite.

Mais assez d'autres parleront des qualités éclatantes de l'orateur et de l'homme politique. Qu'il me soit permis, Messieurs, de dire un mot des vertus privées de Garnier-Pagès, en soulevant un coin du voile de sa vie domestique. Quelques années avant la révolution de juillet, deux jeunes gens, deux frères vinrent à Paris, pauvres, mais pleins d'énergie et de vertus. Ils formèrent entre eux une association qui n'a de modèle que dans l'héroïque antiquité: ils se promirent de mettre toujours tout en commun entre eux, misère, fortune, honneurs, et jamais ils ne manquèrent à cette sainte promesse. Ces deux jeunes gens étaient les frères Pagès. Tous deux commencèrent leur carrière dans les travaux obscurs d'un comptoir de négociant. Tous deux cependant étaient animés de la noble ambition de servir leur pays; mais cet honneur, comme vous ne le savez que trop, n'appartient chez nous qu'à ceux qui possèdent la richesse. Il fallait donc en acquérir. Dès-lors ils se partagèrent la tâche

aille par bonds, qu'on se précipite, qu'on se mêle à ses passions, qu'on se jette dans ses colères, qu'on rie de ses joies, qu'on chante des hymnes pour la gloire et pour la liberté, et qu'on lance des imprécations contre la tyrannie.

Il y a de tout cela dans le peuple français, et il faut qu'il y ait de tout cela aussi, mêlé d'ombre et d'éclat, d'art et de négligences, de raison et de passion, de sérieux et de narquois, de verve et de dégoût, de logique et de figures, de vifs abords et de conclusions brusques, d'apostrophes et de résumés, dans le pamphlet. Il faut donc que le pamphlet soit tour à tour sérieux, badin, positif, allégorique, simple, figuré, agressif ou défensif, et, en tous points, accommodé au génie de notre nation qui n'aime ni ce qui est obscur, ni ce qui est long, ni ce qui est pesant, ni ce qui affirme sans prouver, ni ce qui veut trop prouver, trop expliquer, trop dire.

Le pamphlétaire est toujours aux écoutes, derrière un paravent, dans le cabinet des ministres ou dans les couloirs de la chambre. Sitôt qu'il aperçoit un abus qui cloche du pied, il fond sur lui, les ailes déployées. Il le saisit entre ses serres redoutables, et, l'emportant dans l'espace, il le déchire et il sème de ses dépouilles les villes et les campagnes.

Véritable Protée, lion, aigle, serpent, glaive, flamme, torrent, il mord, il vole, il rampe, il perce, il brûle, il inonde.

Il franchit les Alpes, le Rhin et les mers. Il devance le temps. Il interroge l'histoire. Il fouille dans les archives du ministère et de la cour. Il rôde la nuit, et il cherche sa proie avec des yeux de lynx et des griffes de vautour. S'il rencontre des sangsues qui s'attachent aux flancs et aux reins du peuple, il répand sur elles le sel à pleines mains pour les faire dégorger. Si quelque haut personnage se glisse dans l'ombre, le long des murs du trésor, et emplit ses poches jusqu'à la ceinture, il dirige sur lui son fallot, appelle des témoins et les lui fait vider. Si les abus s'amoncellent et roulent autour de lui, et si, comme les sables de Lybie, ils voilent le soleil et effacent la route, il prend sa pelle et sa pioche, et il la déblaye. Il ne sacrifie pas au Moloch de la cour, et il n'offre aux autels du Dieu vivant que

che. L'un continua à se livrer avec ardeur aux travaux du commerce, l'autre à travailler pour devenir homme d'état et orateur. Le succès couronna leurs énergiques efforts; la fortune vint, et aussi la gloire. Tandis que Garnier-Pagès soutenait si dignement à la chambre l'honneur du parti démocratique, son frère, avec une constance inébranlable et une modestie à toute épreuve, était le soutien de toute sa famille. Argent et honneur, tout fut mis en commun, ainsi qu'il avait été promis, car on peut dire que le frère de Garnier-Pagès jouissait bien plus que lui-même de sa brillante et rude renommée.

Aujourd'hui, ce frère si dévoué a perdu ce qui faisait sa vie; il a perdu l'ami pour qui seul il avait de l'ambition, une ambition si digne d'éloge, celle de mériter la reconnaissance de son pays. Pleurons avec lui, messieurs; tâchons, par l'expression de nos sympathies, de verser quelque soulagement sur cette douleur inconsolable, et que ceux qui ne connaissent pas intimement Garnier-Pagès se disent que ce devait être un homme excellent, celui qui sut inspirer un pareil dévouement.

Adieu, Garnier-Pagès! Tu reposes avec Manuel, avec Lamarque, avec Carrel! Veille avec eux sur ton pays, qu'ensemble vous avez tant aimé. Vos travaux porteront leurs fruits; et, j'en ai l'intime conviction, tous ensemble vous en recevrez la récompense dans un monde meilleur.

Permettez-moi, en terminant, de me rendre l'organe d'un autre défenseur du peuple qui est en ce moment sous les verroux. M. La Mennais me charge de vous exprimer les regrets qu'il éprouve de ne pouvoir s'unir à vous pour cette pieuse cérémonie. (Applaudissements.) Jamais l'illustre captif, si ferme et si patient, n'a trouvé sa prison aussi dure qu'aujourd'hui.

M. Charles Lesseps, rédacteur en chef du Commerce :

Les hommes sont rares qui, sans faste, sans effort, par la seule impulsion d'une âme droite et bien douée, se dévouent naturellement au devoir et à la patrie. Mais la cause du pays acquiert un organe précieux, une autorité imposante, quand, à ce fonds moral de l'homme de bien et du patriote, elle trouve, unis pour la servir, une intelligence prompte, un jugement sain, un esprit souple et liant, une adresse presque infaillible, une parole mordante sans fiel, hardie et contenue à la fois. Dans ces traits rapides, ai-je pu rappeler le caractère et le talent de Garnier-Pagès? Ce citoyen, ce député que nous venons ensevelir, combien de qualités et de services lui donnent droit aux regrets, aux affectueuses sympathies de l'opinion nationale dans toutes ses nuances!

Citoyen, il fut poussé par les jeunes élans de son intelligence et de son cœur dans les luttes de la Restauration; il fut élevé, pour ainsi dire, au sein de cette opposition qui nous apprit la résistance légale, la résistance de l'ordre et de la constitution, d'où jaillit cette révolution de juillet, elle aussi loyale, désintéressée, généreuse et pure, qui, sans rien garder pour elle, prodigua les grandeurs, et, pour prix de sa constance, ne trouva guère que des ingrats. Député, il sut également se préserver de la faiblesse et de l'exagération; sa droiture lui fit toujours déjouer les pièges de l'intrigue, et on ne le vit jamais défendre par entraînement ce qu'il avait combattu par principe. Voilà par quels secrets Garnier-Pagès se montra bientôt moins l'organe d'un parti que le défenseur des principes et le serviteur des intérêts publics.

Enfant de la révolution de juillet, non de ces fils prodigues qui ne se rappellent leur mère qu'aux jours de leur chute et de leur adversité pour lui demander un asile et un autre héritage, il puisa toutes ses inspirations, il coordonna sa conduite à l'esprit et à l'avenir de cette révolution qui contient et résume en elle toutes les modifications du parti national. Inflexible sur le fond, conciliant sur les formes, il voulait, comme nous tous, asseoir les institutions sur la base de la souveraineté nationale, sur le droit commun, sur le développement progressif et pacifique de la liberté, de l'égalité sociale; et au-dessus de toutes les existences et de tous les principes, il plaçait le dogme inviolable de la nationalité, comme la règle suprême et la condition indispensable de tous les pouvoirs. C'est au nom de ces idées qu'il travaillait avec ardeur à la fusion, à la concordance de tous les partis fidèles à la révolution de juillet. Cet œuvre utile et patriotique s'accomplira-t-il?

Oui, si nous savons suivre les exemples que nous lègue ce cercueil : homme de discussion, Garnier-Pagès comptait sur la discussion pour conquérir ce grand résultat; ennemi de la violence, vaincu qu'elle est le meilleur auxiliaire du despotisme, il avait foi dans l'instinct et dans la raison de cette nation française qui s'engourdit et sommeille par moment, mais s'éveille bientôt plus forte, plus réparée, plus éclairée pour l'œuvre qu'elle poursuit depuis cinquante ans. Oui, il ne cessait de le dire, c'est la raison qui fait la force des idées nationales, et c'est elle seule qui nous rendra cette unanimité irrésistible qui obligea la Restauration à gouverner dans les intérêts du peuple ou à laisser tomber les rênes de l'Etat. Déjà n'aperçoit-on pas les signes manifestes de ce mouvement régénérateur qui s'opère dans les faits et dans les esprits? Cette douloureuse solennité n'en est-elle pas un témoignage expressif? Les partis s'accordent, sans distinction, à payer leur tribut de vénération et de douleur à la probité de Garnier-Pagès plus encore qu'à l'éclat de son talent. La corruption même s'incline en rougissant devant cette vie remplie et désintéressée.

quelques grains d'un encens pur. Il ne commande à personne et il n'obéit à personne. Il ne porte pas d'habit officiel, de plaques émailées et de rubans de moire. Il se passe de lettres closes et il se convoque lui-même. Soldat de la presse militante, combattre, et puis combattre, et toujours combattre, voilà son métier, son devoir et sa vie!

Dragon, grenadier, voltigeur, artilleur, pionnier, capitaine ou caporal, en tête, en flanc, que lui importe sous quel pompon il se bat, pourvu qu'il soit vainqueur? Sabre, mousquet, lance, tout lui est bon, s'il fait belle ou plaise.

D'ailleurs, il sort de sa tente et il y rentre comme un volontaire et à sa fantaisie. Il choisit le lieu, l'arme, l'heure de ses escarmouches. Tantôt il se jette dans la mêlée. Tantôt c'est lui qui tire le canon d'alarme. Tantôt il fait sa veille autour du camp pour relever les sentinelles endormies. Tantôt il se met à la queue de l'armée et il pique les traîneurs avec la pointe de sa baïonnette.

Il écrit sur son genou, à la lueur du bivouac, avec un bout de fusil, et ses feuilles volantes, tout imprégnées de soufre et de salpêtre, éclatent soudainement parmi les escadrons ennemis et y sèment le ravage et l'épouvante.

Une autre fois, son caprice sera de combattre tout seul, en tirailleur, hors rang. Il ne perd pas sa poudre et son plomb à mitrailler au hasard des soldats vulgaires. C'est à la tête des chefs qu'il vise, et tous ses coups portent.

Quelquefois cependant, il s'embusquera aux abords du Palais-Bourbon, et là, s'armant comme Samson d'une mâchoire d'âne, il lui plaira d'abattre à ses pieds trois cents Philistins. Ou bien, il ébranlera de ses robustes épaules les colonnes du temple, et il renversera sous leur chute les ministres et leurs projets, dût-il périr avec eux dans les décombres!

Le pamphlétaire, en quelque tour de phrase, épuise la question; il la résout une heure avant que tel orateur ne l'ait seulement posée. Tandis que l'orateur se fatigue et s'égare dans le labyrinthe de ses exordes, le pamphlétaire part devant comme une flèche, tire de

Quel plus beau cortège aux funérailles d'un simple citoyen que ce respect universel! quelle plus noble couronne à déposer sur cette tombe prématurée! quelle plus accablante protestation contre d'immorales prospérités! Laissons-les leur dans le trouble de leur succès d'un jour nous n'avons rien à leur envier. Réjouissons-nous du sufrage des gens de bien. Oui, nous voyons ici devant ce peuple, et Garnier-Pagès connaît maintenant devant Dieu, que le dévouement, le patriotisme ne sont pas de vains mots déshérités de sanction et de récompense.

M. Joly, député :

Mes chers concitoyens, la mort vient de frapper un homme des plus illustres, la patrie vient de perdre un de ses meilleurs citoyens dans un âge qui promettait une carrière de services immenses; le peuple a perdu un de ses plus grands soutiens, la représentation nationale une de ses célébrités.

Elle est bien vraie et bien sentie cette douleur qui proclame que la mort d'un homme de bien est une calamité publique; voyez autour de ce cercueil tous les partis en deuil faire taire leurs ressentiments et déplorer ce malheur, hommage rendu au plus noble caractère; il excite une unanimité de sentiments pour le plaindre, une unanimité de pensées pour le chérir, et de quelque côté que la parole se fasse entendre, c'est pour le louer et le bénir.

Au milieu de ce concert de louanges et de regrets, qu'il nous soit permis de faire entendre une voix amie, qui a toujours partagé ses principes et suivi sa destinée politique; c'est à nous surtout qu'il appartient de le pleurer, nous, représentants des idées démocratiques dont il était la parole et l'action. Dans une lutte incessante de dix années, nous avons eu à déplorer de bien grandes pertes; de vieilles illustrations se sont éteintes, des illustrations nouvelles ont succombé. Nos malheurs n'étaient pas à leur terme, et, comme si tout devait périr dans ce combat à outrance, le plus jeune, le plus illustre de nos amis est frappé à la fleur de l'âge; son courage s'épuise dans des débats de tous les jours, son infatigable activité semble doubler en vain ses forces, le travail dévore cette âme patriote et creuse son tombeau sur le champ de bataille.

Elle a été bien remplie cette vie si courte et si brillante, si dévouée et si pure. Le combattant des trois jours n'est pas venu demander sa part des dépouilles des vaincus. De plus grands sentiments l'agitaient; une seule pensée vivait en lui, pensée généreuse, nationale, humanitaire : servir son pays en le dotant de toutes les conséquences de la révolution; lui rendre sa dignité et sa grandeur; travailler au bien-être des classes laborieuses, et leur rendre des droits inutilement ajournés. Voilà l'étude de toute sa vie, le but de tous ses efforts.

Sa tâche était pénible, difficile, au milieu des passions égoïstes qui s'agitent, et qui trouvent tant d'aliment dans la corruption; mais elle n'était au-dessus ni de son talent ni de son courage; ses forces physiques ont été seules au-dessous de la puissance de sa constance et de sa volonté. Il est tombé victime de son amour pour le bien, de son désintéressement, après avoir cueilli les plus belles palmes civiques, unique objet de sa noble ambition : honneur à lui!

Honneur à nous d'avoir eu dans nos rangs une âme aussi élevée, un si noble caractère, un si grand citoyen! Sa vie nous fut chère; sa mort nous afflige, mais elle ne doit pas faire chanceler notre courage. Son exemple sera sans cesse vivant parmi nous; il soutiendra nos efforts. Nos luttes ne sont pas près de finir; c'est à nous qu'il lègue son héritage de constance, de vertu, de patriotisme; sachons-en porter dignement tout le poids; et, si nous ne pouvons aspirer à toute la grandeur de son talent, jurons sur son cercueil que nous consacrerons, comme lui, ce qui nous reste de forces au triomphe de la démocratie, et que le seul bien que nous désirions conquérir, c'est cette couronne civique qu'il emporte dans cette tombe entourée des bénédictions du peuple et des regrets de tous les gens de bien.

Honneur à toi, Garnier-Pagès! ton souvenir parmi nous sera éternel! Adieu!

AFRIQUE FRANÇAISE.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Une ordonnance royale, insérée dans le *Moniteur algérien* du 22 juin, porte institution de justice de paix dans chacun des districts de Philippeville et de Boufarick.

— Un arrêté du ministre de la guerre porte qu'un commissaire-priseur est institué dans chacune des villes d'Oran, de Bone et de Philippeville.

Sont nommés :

Commissaire-priseur à Oran, le sieur Remy (Ulysse).

Commissaire-priseur à Bone, le sieur Carrière (Jean-Michel-Edouard).

Commissaire-priseur à Philippeville, le sieur Doria.

— Un arrêté du lieutenant général gouverneur porte création à Oran d'un entrepôt réel pour les marchandises étrangères et les productions des colonies françaises.

ALGER, le 22 juin. — Un exprès, arrivé hier de l'intérieur, a apporté des nouvelles intéressantes de la colonne expéditionnaire aux ordres du maréchal-de-camp Baraguay-d'Hilliers.

l'aile, va tout droit, arrive au but.

Le pamphlétaire peut dire tout ce que dit l'orateur. Mais l'orateur ne peut pas dire, tant s'en faut, tout ce que dit le pamphlétaire. Celui-ci n'est borné ni par le sujet, ni par les circonlocutions, ni par les personnes qui siègent devant lui, qui l'écoutent et qui le jugent, comme l'orateur; ni par le despotisme des partis, ni par les conventions des sociétés, ni par les caprices de l'opinion, ni par les préjugés intelligents des abonnés, comme le journaliste; ni par la solennité du ton et la gravité des matières, comme le publiciste.

Il n'est pas tenu, sous peine d'amende, de clausurer son indignation dans une feuille longue de quatre décimètres, large de six et demi, et au timbre de cinq centimes.

Il n'est pas obligé de remâcher à ses lecteurs pour la vingtième fois ce qui leur a déjà été mâché dix-neuf fois, ni de parler aux spectateurs, uniquement parce que la toile est levée, que son nom est sur l'affiche, et qu'il faut absolument qu'il parle, n'eût-il rien à dire.

Il dort à son plaisir, la grasse matinée, ou il se réveille avant que le coq n'ait chanté. Il prend son vol, soit de la plaine ou d'un rocher, et il passe par-dessus les routes battues. Il n'aborde pas les abus chapeau bas, mais il les secoue par le menton, et, leur tirant le masque, il leur dit : « Je te reconnais, c'est toi ! »

Le pamphlet est l'artillerie volante de la presse; il fait, en tournant sur ses essieux d'airain, un bruit de foudre qui ébranle les pavés des villes, et il retentit, d'écho en écho, dans les gorges des vallées et des montagnes.

Où il rase la terre et s'éteint dans la fumée, ou il serpente dans l'air en gerbes de feu, et il illumine de ses resplendissantes clartés le ciel, la terre et les eaux.

Le peuple le rejette du pied, ou il lui communique, en le touchant, sa taille de géant, sa voix de tonnerre et la force mystérieuse de sa puissance et de son universalité.

Les publicistes et les orateurs soufflent dans leurs petites flûtes, pour faire autour d'eux le plus de bruit qu'ils peuvent. Mais c'est

Cette colonne, qui ne doit rentrer que vers le 10 du mois prochain, a parcouru dans tous les sens la riche vallée du Chélif qui a été ravagée de la manière la plus complète; elle a dû se porter dans d'autres contrées que l'on dit aussi très-fertiles et bien cultivées. On n'avait eu encore qu'un homme tué et quelques blessés. La colonne a fait quelques prises de bestiaux et un certain nombre de prisonniers.

Au dire de personnes en position d'être bien informées, l'autorité aurait quelques données sur l'expédition commandée par M. le lieutenant-général gouverneur; elle fait un mal immense dans la province d'Oran. Ne pouvant forcer les Arabes, à accepter le combat, le général se venge en détruisant leurs récoltes. L'armée détruit tout ce qui se trouve sur son passage. On aurait obtenu beaucoup de soumissions, mais le gouverneur veut que les Arabes, en se soumettant, apportent leurs armes et amènent leurs chevaux, ce qui ne pouvait leur convenir. On parle cependant de la soumission de quelques chefs.

Le 3^e bataillon de chasseurs à pied et une partie du 6^e de la même arme ont été passés en revue le 17, sur l'esplanade Bab-el-Oued, par le général de Bar, commandant le territoire. Avant-hier, ces troupes sont parties pour Blidah, escortant un grand convoi.

PHILIPPEVILLE, le 18 juin. — Les opérations militaires, un instant suspendues, viennent de recommencer dans notre province. Je vous disais dernièrement que le maréchal-de-camp Négrier, avec la colonne mobile sous ses ordres, devait aller visiter des contrées inconnues et notamment Emp-Syla. L'expédition a eu lieu et nos troupes sont arrivées dans cette ville sans coup férir. Les autorités d'Abd-el-Kader l'avaient abandonnée.

Emp-Syla est situé sur la lisière du désert, au sud-ouest de Sétif. Le pays est très-aride. La nouvelle de la destruction de Takdempt et de Thaza avait produit dans ces contrées une très-vive sensation, et plusieurs chefs paraissaient disposés à se soumettre.

Il n'est pas étonnant que la colonne aux ordres du général Négrier n'ait éprouvé aucune résistance, car il paraît que tous les Kabyles en état de porter les armes sont en ce moment avec Abd-el-Kader.

(Correspondance particulière du Censeur.)

TOULON, le 25 juin. — On va augmenter de 1,000 à 4,200 le nombre des condamnés affectés au port de Toulon. A cet effet, une instruction ministérielle prescrit de diriger sur notre port, jusqu'à nouvel ordre, les voitures cellulaires partant des divers points de la France. Indépendamment de cette disposition, les bagnes des ports de l'Océan verseront un certain nombre de condamnés dans celui de Toulon.

— Les mesures fiscales de M. Humann sèment le trouble dans nos départements, ordinairement si paisibles. Selon leur importance, nos villages ont une ou plusieurs *chambrees*; les jeunes gens composant ces réunions se cotisent pour le montant de leurs cotisations être employé en abonnements aux journaux et en achats de vins ou liqueurs. Ce sont là des réunions particulières. Mais ne voilà-t-il pas que M. Humann, les assimilant tout simplement à des cabarets, veut qu'elles soient exercées par les droits réunis! Si l'on persiste dans ces prétentions, des malheurs sont à redouter; nous apprenons déjà que la population du Beausset, bourg considérable, à quelques lieues de Toulon, sur la route de Marseille, a résisté ouvertement, et que le contrôleur a couru quelques dangers. La gendarmerie ne suffisant pas pour réprimer cette émeute, on fit partir précipitamment de Toulon deux compagnies du 33^e de ligne, dans la nuit du 22 au 23.

Quelques arrestations ont eu lieu au Beausset; mais, d'après les renseignements qui arrivent de divers côtés, il paraît que les employés de la régie seront partout repoussés.

Chronique.

LYON. M. B..., commissionnaire-chargeur, et M. B..., lithographe, ont été arrêtés avant-hier, dans la matinée, sous la prévention de faux timbre appliqué sur des lettres de voiture. Une perquisition faite au domicile de ces inculpés a amené la découverte de plus de 8,000 lettres timbrées.

(Courrier.)

— Poncet, Collet et Gervais se sont pourvus en cassation contre l'arrêt rendu le 24 de ce mois par la cour d'assises de la Loire.

— On nous annonce que Mlle Thuel, élève du Conservatoire, se fera entendre samedi prochain dans un concert.

DÉPARTEMENTS.—On écrit de Lorient (Morbihan), 24 juin :

Hier, vers le soir, la foudre est tombée sur la caserne de la gendarmerie de notre ville. En atteignant l'édifice, le fluide électrique s'est divisé en trois colonnes, dont l'une est entrée dans un galetas et s'est échappée à l'extérieur après avoir détaché quelque peu du mortier qui scellait le bas d'une croisée. L'autre, descendue par la cheminée, a aussi causé du dégât à une fenêtre de la chambre du gendarme Boulon,

au pamphlétaire seul que la Renommée laisse prendre en main sa trompette et sonner la grande voix du peuple par trois cent mille embouchures.

Le pamphlétaire a quelquefois l'avantage d'être l'homme le plus connu de la cour, quoiqu'elle ne l'ait jamais vu, et de la connaître mieux que personne, quoiqu'il n'y mette jamais les pieds. On l'y hait jusqu'à l'appeler un scélérat, mais on l'y estime jusqu'à ne point tenter de le corrompre. Il a, en effet, ses raisons d'honnêteté pour ne pas accepter de l'or. Il a ses raisons d'indépendance pour ne pas vouloir être valet. Il a ses raisons de logique pour aller à l'attaque des sophismes. Il a ses raisons de vérité pour ne pas trahir la vérité, quand son devoir est de la dire ferme et haut. Et cependant il faut bien compter avec le pamphlétaire comme avec une puissance, lorsqu'il s'avance, porté sur les bras de cent journaux, fort de sa force et de la leur! N'y a-t-il donc pas quelque moyen de conjurer ces tempêtes inconnues qui soufflent à renverser les tourtelles du despotisme? Comment s'y prendre, puisqu'on ne peut approvisoir ces terribles pamphlétaires, pour briser du moins, entre leurs doigts, leur plume de fer? C'est de les tuer, ce qui serait plus tôt fait, ou, ce qui serait peut-être mieux encore, selon nous, c'est de gouverner dans l'intérêt du pays.

Si le pamphlétaire, faisant coup double, parvient à jeter bas une mauvese loi ou un mauvais ministère, le ministre sortant lui tourne le dos, ce qui n'a rien de surprenant, et le ministre arrivant ne lui fait pas même la politesse de le remercier. Il s' imagine qu'il n'a eu qu'à se présenter avec son portefeuille sous le bras et à dire son nom au concierge, et qu'il est entré tout seul. Le fat!

La puissance du discours parlementaire est dans l'unité de son plan et de son langage. La puissance du pamphlet est dans la variété de son ton et dans la souplesse de ses formes.

Le discours parlementaire éclate par intervalle, et il est semblable au flot des montagnes qui se gonfle, bondit, tourbillonne et brise son écume contre les rochers du rivage, mais le flot passe.

La presse parle chaque jour, et elle est pareille à la goutte d'eau

et n'a laissé aucune trace de sa sortie. La troisième, la plus forte, s'est introduite aussi par le tuyau de la cheminée dans la chambre d'un autre gendarme nommé Vestare, au rez-de-chaussée, a écorné l'embrasure de deux fenêtres, et s'est échappée par un grand tron fait à l'une des deux, sans avoir fait aucun mal à la femme Boulon ni à la femme Vestare et à son fils qui se trouvaient chez elles, au moment de l'explosion, occupées l'une et l'autre à préparer le souper. Elles ont vu la foudre, se sont senties entourées par le fluide électrique, et n'ont eu d'autre mal, l'enfant surtout, qu'une terreur panique qui les a laissés comme évanouis pendant quelques instants.

— On écrit d'Onoz (Jura) :

« Un orage affreux vient d'éclater et de fondre sur notre village et les communes environnantes. En sept ou huit minutes, l'espoir d'une belle récolte a été détruit, car tout ce qui nous entoure est haché, saccagé et perdu. Les grêlons étaient de la grosseur d'un œuf; je viens d'en peser 20 qui ont donné pour poids 1 kilogramme, 75 gr. Toutes les vitres ont été brisées. L'orage a été si prompt et si impétueux que six voitures de roulage ont été renversées par le vent. On ne peut se faire une idée de la stupeur des pauvres habitants qui déjà avaient éprouvé des pertes considérables par suite d'une épidémie. Ce dernier fléau vient de leur enlever leur dernier espoir. »

— Vendredi dernier la foudre est tombée à Neulise, dans la maison du sieur Mercier, charbon; un ouvrier a été tué, d'autres ont été sur le point d'être asphyxiés. »

SOIES. — La foire du 22 juin, à Nyons (Drôme), n'a guère répondu à l'attente générale. La récolte des cocons n'ayant pas eu tout le succès désirable, on croyait que la foire attirerait tous nos villageois, tous nos cultivateurs, pressés de réparer leurs mécomptes. Il n'en a malheureusement pas été ainsi. Cependant, malgré un temps assez fâcheux, il s'est fait quelques affaires sur les blés nouveaux, sur les fourrages de seconde coupe, sur les soies nouvellement filées, et enfin sur les produits potagers du sol et la petite quincaillerie. Le prix des soies est généralement resté entre 24 et 27 francs le kilogramme, plus ou moins, suivant la qualité, la ductilité, le filage régulier de la marchandise.

On écrit de Montpezat (Ardèche), 22 juin :

Les dernières éducations de vers à soie ont été généralement fort bonnes, ou du moins promettent de l'être, dans les communes de Montpezat, Burzet, Thueys, Jaujac et autres petites localités qui forment la limite du murier blanc sur les revers oriental et méridional des montagnes des Cévennes. La muscardine, cette terrible maladie si fréquente les autres années, n'a pas fait autant de ravages dans nos magnaneries; mais l'imprudence, ou plutôt la nécessité de leur donner de la feuille mouillée, a produit plus de gras, jaunes ou vaches; ajoutez à cela quelques flâts ou tripes, et voilà tout.

Il n'en a pas été ainsi dans les pays plus chauds. On cite plusieurs localités dans les cantons de l'Argentière, Joyeuse, les Vans, etc., où cette précieuse récolte, qui fait la richesse de l'Ardèche, a été totalement nulle, jusqu'au point que les fileuses de Montpezat qui s'y étaient rendues en sont revenues au nombre de 20 à 25, faute d'avoir pu trouver de l'ouvrage.

Quelques-unes de nos chambrées viennent d'être déconcombrées, mais le plus grand nombre ne le sera que dans le courant de la semaine. Les intempéries de la dernière quinzaine, surtout le froid (deux fois la neige a blanchi la crête de nos montagnes du nord), les ont bien retardées, principalement depuis la quatrième mue jusqu'à la montée. Dans certaines magnaneries, qu'on n'a su ou qu'on n'a pu soustraire aux influences atmosphériques, les vers à soie ont dormi trois et même quatre jours entiers, et ne sont montés sur la bruyère que neuf ou dix jours après ce long et pénible sommeil. Mais pour cela ils ne laissent pas d'être fort beaux et de promettre des cocons bien fournis.

Je ne vous parle pas du prix de nos cocons, car ils suivent toujours, ainsi que nos soies, le cours des marchés d'Aubenas, sauf 10 ou 15 centimes en sus, à cause de leurs qualités supérieures; les vendeurs en demandent 2 fr. 10 c. et les fileurs du pays en offrent 2 fr. la petite livre (5 fr. et 4 fr. 95 c. le kilogramme).

La récolte du foin a été aussi très-abondante. Enfin les blés, les pommes de terre, les châtaignes et généralement

tous les arbres fruitiers promettent à nos malheureux agriculteurs une juste compensation aux ravages déjà oubliés de l'inondation de novembre dernier.

Aussi tous les comestibles sont-ils à bon marché. Le seigle ne vaut que 3 fr. à 3 fr. 25 c. le double décalitre, les pommes de terre 1 fr. 80 c. à 2 fr. les 50 kil., et ainsi de tout le reste en proportion.

On écrit de Romans, 25 juin :

Nous avons en hier, tant à Romans qu'au bourg du Péage, une très-forte foire qui a surpassé nos espérances.

Les soies nouvelles, offertes par les gens de la campagne, se sont vendues 26, 26 50 et 27 f au plus haut prix le demi-kilogramme.

Il y a eu beaucoup de ventes sur toutes espèces de produits et de marchandises du pays. Le blé se vendait au plus fort de la foire entre 19 et 20 fr. la grande mesure. Les bestiaux abondaient; ils se vendaient à un prix peut-être un peu trop élevé pour nous qui n'avons pas de fortifications à construire. (Courrier de la Drôme.)

Les manœuvres électorales vont leur train pour assurer l'élection de M. de Montesquiou à la place de son père, le chevalier d'honneur de la reine, à qui la pairie est promise. L'autorité ne reste pas étrangère aux faits qui doivent préparer cette hérédité de la députation. Nous lisons à ce sujet dans le *Courrier de la Sarthe* :

On nous écrit de Dissay que, lors de la dernière tournée de révision, M. le maire de cette commune crut devoir réunir le conseil municipal et les habitants les plus imposés, en présence de M. de Montesquiou fils et de M. le sous-préfet, et leur annoncer qu'une somme de 800 f. allait être accordée pour divers travaux publics. Pourquoi cette communication en présence du candidat ministériel? Cela se comprend. On devait faire valoir cette générosité et en attribuer le mérite à l'influence de M. de Montesquiou.

Il y a quelques jours, une somme de 1,200 f. a été donnée à l'église de Saint-Calais, sur la demande de M. de Montesquiou père, et ce don édifiait à mis le clergé dans les intérêts du jeune candidat.

Vendredi dernier, M. le sous-préfet écrivait à M. le maire de Vi-bray qu'une somme de 800 f. venait d'être accordée à la commune pour l'embellissement des halles; que cette somme était due aux sollicitations infatigables de MM. de Montesquiou, et qu'on obtiendrait d'eux, avec le temps, bien plus encore.

Nouvelles Diverses.

Les faits suivants sont extraits du *Weekly-Advertiser* d'Annapolis, petite ville du Maryland, dans les Etats-Unis :

« Hier, 23 mai, on a procédé à l'enterrement d'une dame âgée de 83 ans, qui, de dessin formé, par aversion pour le sexe masculin, et pour imposer silence à la calomnie, qui accuse les femmes d'une sympathie trop vive pour les hommes, avait pris le parti héroïque de passer toute sa vie dans le célibat. Cette dame, qui jouissait d'une fortune considérable et avait été renommée pour sa beauté, se nommait Jane Murdoch, aimable d'ailleurs, douce, complaisante, mais de l'humeur la plus farouche du monde, une véritable tigresse, avec les jeunes hommes, surtout avec les dandys qui venaient roucouler autour d'elle, et avec ceux qu'elle soupçonnait d'en vouloir à sa liberté. »

« Par son testament, elle a laissé tout son bien à ses nièces et à ses cousines, à l'exclusion entière de tous ses parents d'un autre sexe. Elle avait légué cent livres sterling à quatre hommes de l'âge de quarante ans, quels qu'ils fussent, pour porter son corps à la sépulture, mais à condition d'affirmer, sous serment, qu'ils n'avaient jamais eu de commerce avec aucune femme. Il ne s'est trouvé personne qui ait pu remplir cette condition, de sorte que son cercueil a été porté par des filles. On dit que le motif d'une disposition si bizarre était de faire voir aux hommes que la disproportion du penchant des deux sexes aux séductions de l'amour est, pour le moins, comme de quarante à quatre-vingt-trois. Par un autre article, elle ordonnait qu'on ne chantât que des hymnes de joie à ses funérailles, qu'un grand festin fût préparé pour tous ceux qui s'y trouveraient, et que six filles vierges exécutassent une danse sur sa fosse aussitôt qu'elle serait fermée. Ces dispositions ont été religieusement observées. On assure que de plus de deux mille personnes qui ont assisté à cette étrange cérémonie, il n'y en avait pas une seule qui ne fût ivre à la fin du banquet funéraire. Jane Murdoch appartenait à la secte des nicolites ou nouveaux quakers. »

— M. Paul Huet, peintre, et M. Dantan jeune, sculpteur, viennent d'être nommés, ainsi que M. Hippolyte Flandrin, chevaliers de l'ordre royal de la Légion d'honneur.

des fleurs et des diamants. Le pamphlet la montre toute nue à nos regards.

L'un marmotte des prières et faits de belles oraisons au bord du puits où la vérité se noie. L'autre y descend et l'en tire.

Le discours agit sur les députés, le pamphlet agit sur l'opinion qui réagit sur les députés. Chacun a son action, également décisive, l'une directe, l'autre indirecte.

Le pamphlétaire et l'orateur sont deux amis bourrus qui se jalousent et se querellent, mais qui ne peuvent se passer l'un de l'autre. Celui-ci périrait du coup qui tuerait celui-là, ils mourraient ensemble; tant la tribune et la presse, organes vitaux d'un gouvernement libre, sont indivisibles!

Les abeilles de la tribune font leur miel avec les sucs que les abeilles de la presse vont butiner sur les fleurs.

Tribune et presse, éternelles rivales, inséparables sœurs, nées, après un enfantement laborieux, des entrailles de la révolution; deux filles jumelles de la même mère, deux jets de la même lumière, deux élanements du même tronc, deux tuyaux du même orgue, deux cordes de la même lyre, deux flèches du même carquois, deux foudres du même tonnerre, deux branches de la souveraineté, deux accents de la grande voix, deux soupirs de la grande ame du peuple!

Résumons :

Pour durer plus d'un jour, pour se répéter d'écho en écho, il faut que le pamphlet plaise à tous, et cependant qu'il ne ressemble à personne; qu'il relève la grandeur des choses par la simplicité de l'expression; qu'il soit incisif sans être injurieux, familier sans être trivial, original sans être bizarre, naturel à la fois et plein d'art, facile et travaillé, écrit pour l'Académie et lu par le peuple.

Mais il ne faut pas qu'il babille sans cesse et qu'il redise toujours les mêmes notes chez ces frivoles Athéniens qui se fatigueraient d'entendre toutes les nuits roucouler Philomèle sous les saules de l'Illysus, ou de voir le magnifique oiseau de Junon étaler devant eux son plumage d'émeraude, de saphir et d'or.

Il ne faut pas non plus qu'après les batailles de la presse et de la

Extérieur.

ÉTATS-UNIS. — Extraits du message adressé par le président des Etats-Unis au sénat et à la chambre des représentants.

Concitoyens, vous avez été convoqués dans vos deux chambres respectives par une proclamation revêtue de la signature de l'illustre citoyen qui avait été récemment appelé par les suffrages du peuple aux importantes fonctions de président des Etats-Unis. A l'expiration du premier mois à dater du jour de son installation, il a payé le grand tribut à la nature, laissant après lui un nom illustré par le souvenir des nombreux bienfaits et des services qu'il a rendus au pays pendant une longue vie de dévouement patriotique. A cette perte publique se lient d'autres considérations qui n'échapperont pas à l'attention du congrès. Les préparatifs nécessaires à son déplacement pour établir une résidence de quatre années au siège du gouvernement ont dû occasionner au digne général Harrison de fortes dépenses qui, vu son peu de fortune particulière, doivent être un lourd fardeau et un embarras sérieux pour sa famille. Le congrès sera respectueusement prié de vouloir bien examiner si les principes ordinaires de la justice ne lui font pas un devoir de s'interposer législativement dans cette affaire.

Aucun changement important n'étant survenu dans nos relations extérieures depuis la dernière session du congrès, je ne crois pas devoir entrer, en cette occasion, dans de grands détails à leur sujet. Je suis heureux de dire que je ne vois rien qui puisse détruire l'espoir que j'ai de conserver la paix. Les ratifications du traité avec le Portugal ont été dûment échangées entre les deux gouvernements. Le nôtre n'est pas resté indifférent aux réclamations que quelques-uns de nos concitoyens avaient à élever contre le gouvernement espagnol et qui étaient basées sur les stipulations expresses d'un traité; et nous devons justement espérer que les représentations qui ont été faites à ce sujet à l'Espagne amèneront avant peu de bons et utiles résultats.

Une correspondance a eu lieu entre le secrétaire-d'état des affaires étrangères de l'Union et le ministre de S. M. B. accrédité auprès de notre gouvernement, au sujet de l'emprisonnement et de la mise en jugement d'Alexandre Mac-Leod; des copies de cette correspondance seront communiquées au congrès. Indépendamment des détails qui s'y trouvent, il n'est pas inutile d'ajouter qu'Alexandre Mac-Leod a été entendu par la cour suprême de l'état de New-York sur sa demande d'être mis en liberté, et que la décision de la cour n'a pas encore été prononcée.

Le secrétaire-d'état m'a adressé un document relatif à deux objets intéressant le commerce du pays que j'examinerai avec soin et que j'aurai l'honneur de communiquer au congrès. Autant qu'il dépendra de notre gouvernement, des relations de bon vouloir et d'amitié seront soigneusement cultivées avec toutes les nations.

Pour connaître l'opinion du peuple américain sur la question des finances, je ne puis que faire un appel à ses représentants immédiats. La dernière lutte qui a fini par l'élection du général Harrison à la présidence avait mis en jeu des principes très-connus et hautement déclarés; et si, d'un côté, le système de sous-trésorerie a été nettement condamné, d'un autre côté, il paraîtrait qu'on n'a pu se mettre d'accord à l'égard d'aucun autre système.

C'est donc à vous, députés du peuple américain, que je soumetts cette question, comme étant les plus aptes à faire connaître ses vœux et son opinion. Je m'empresse d'adopter le système que vous proposerez, en me réservant de rejeter toute mesure qui me paraîtrait contraire à la constitution ou de nature à compromettre la puissance du pays, puissance que je ne pourrais abandonner, dussé-je le vouloir, mais qui, j'aime à le croire, ne sera appelée à se manifester par aucune des mesures que vous pourriez adopter.

Il importe d'empêcher les Etats d'établir des banques à l'infini. A cet effet, le meilleur moyen d'obtenir ce résultat serait un arrangement entre les Etats sanctionné par le gouvernement. Dans les circonstances actuelles, le congrès pourrait donner son assentiment à un pareil arrangement par anticipation, pour amener les Etats à le conclure. Une pareille mesure, s'adressant à la calme réflexion des Etats, trouverait, dans l'expérience du passé et la situation présente, un grand appui; et il est douteux qu'un système de finances puisse réussir tant que les Etats pourront créer des banques à l'infini. Or, ce droit ne peut être limité que par leur propre volonté. En adoptant un bon système financier, on peut espérer que le pays verra renaitre sa prospérité. Le congrès s'occupera sans doute de cet objet. Il importe, par-dessus tout, que les Etats sortent de la situation financière embarrassée dans laquelle ils se trouvent.

J'ai cru devoir, dans l'intérêt du pays, soumettre à vos méditations toutes les questions qui précèdent. D'autres questions, sur lesquelles il ne paraît pas que vous deviez être appelés à statuer dans une session extraordinaire, vous seront soumises plus tard. Je suis heureux de remettre entre vos mains les importantes affaires du pays. L'opinion publique, j'aime à le croire, est disposée à adopter, dans un esprit d'union et d'harmonie, des mesures de nature à fortifier les intérêts publics. Favoriser cette tendance de l'opinion publique est le devoir d'un patriotisme élevé. On peut raisonnablement s'attendre à des divergences d'opinions sur les moyens d'arri-

trière, le pamphlétaire s'enfle de trop de vent et qu'il s'attribue personnellement tout l'honneur de la victoire. Car il n'est que le réflecteur de l'opinion, que l'organe de ses sentiments, que le crayon de sa main, que le porte-voix de sa volonté, rien de plus, et c'est pour lui assez d'honneur. Mais tout homme qui écrit, tout homme qui parle, s'élève, par un amour sans bornes de soi-même, au-dessus des autres hommes, et l'orgueil de la pensée passe de beaucoup l'orgueil même de la puissance. Nous croyons que notre parole est un glaive et que notre plume n'est rien moins qu'un sceptre. Nous nous imaginons que les affaires de la société ne pourraient aller, si nous ne prenions la peine de nous en mêler, et, plus ambitieux qu'un roi constitutionnel, nous avons la prétention de régner à la fois et de gouverner. Vingt-cinq éditions d'une petite lettre (1) que, par la loi ordinaire des réactions humaines, on oublie d'autant plus vite qu'elle a fait plus de bruit, nous tournent la tête, et je ne sache personne au monde de plus vain qu'un pamphlétaire, si ce n'est un orateur.

Mais l'orateur sème en bonne terre, en terre bien fumée, en terre de budget.

Le pamphlétaire se déchire et s'ensanglante les doigts aux ronces du chemin, et c'est là toute sa moisson.

Le discours mène aux honneurs, à la fortune, à l'académie, aux ambassades, aux grosses jageries, au ministère.

Le pamphlet mène au mépris des beaux diseurs, à la haine furieuse et empestée des courtisans, à une renommée turbulente et disputée, à la cour d'assises et à la prison, au guet-apens si ce n'est à l'hôpital, et aux retours de la popularité, plus brusques, plus subits, plus variables que les girouettes de nos toits, plus agités que les vagues profondes de l'Océan lorsqu'il est soulevé par la tempête.

Allez cependant, allez toujours, pamphlétaire, si telle est votre destinée! Il y a quelque chose au-dessus de toutes les récompenses et de tous les sacrifices, c'est la vérité!

(1) Lettres sur la Liste civile, par exemple.

qui, tombant, tombant encore, tombant sans cesse, use, creuse et troue le porphyre le plus dur.

Voyez ce que c'est que la presse! Vous, homme parlementaire, représentant de Brives ou de Landernau, commissaire du budget, vous travaillez tout le jour, vous veillez la nuit, vous faites un rapport savant, consciencieux, immense, que nul journal ne reproduit et que nul député presque ne lit. Je prends une note de ce rapport, une toute petite note, jetée négligemment au bas de l'une de vos cent pages. Je la fais insérer dans une feuille publique, les journaux de Paris et de province la répètent, et voilà votre note et votre nom qui se répandent dans toute la France. Qu'est-ce que la chambre, les travaux législatifs et les orateurs, sans la presse? Nous tirons les diamants de leur écriin, nous les mettons à notre doigt, et ils brillent.

Si le pamphlet est à la portée de tout le monde, c'est qu'il parle comme tout le monde.

S'il chiffre ses raisonnements, c'est qu'il a affaire à des gens qui veulent, pour toute preuve, qu'on aligne droit ses zéros.

S'il raisonne ses chiffres, c'est que d'autres ont un certain art, qui n'est pas le sien, de les grouper et de démontrer très-mathématiquement que deux et deux font cinq.

S'il est coloré, c'est que les figures plaisent au peuple, et que ce que le philosophe comprend par l'argumentation, le peuple le comprend par l'image.

S'il est court, c'est que c'est le seul moyen de tout dire à des gens qui n'ont pas le temps de tout entendre.

S'il est malin, c'est que le Français est le plus raisonnablement spirituel de tous les peuples, et que tout le monde en France a de l'esprit, excepté les sots, et il n'y a pas de sots.

S'il est hardi, c'est qu'il lui faut prendre l'abus au collet, le tirailler, le secouer et le serrer près du bouton, jusqu'à ce qu'il rende gorge.

Enfin, s'il ne laisse plus rien à dire lorsqu'il a dit, c'est qu'il dirait mal s'il ne disait tout.

Le discours habille pompeusement la vérité et lui met sur la tête

